



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Mamoudzou, 06 mars 2017

### Ouverture de l'outil SYNERGIE pour l'ensemble des porteurs de projets FEDER

Le Pôle Affaires Européennes de la Préfecture de Mayotte informe les porteurs de projets qu'à compter du **lundi 3 avril 2017, les demandes de subventions** ainsi que **les demandes de paiements** du Fonds Européen de Développement Economique et Régional –FEDER- sont à déposer en ligne via le portail e-synergie [https://portail.synergie.asp-public.fr/e\\_synergie/](https://portail.synergie.asp-public.fr/e_synergie/)

Les porteurs de projets doivent également déposer leur dossier papier et l'ensemble des pièces justificatives en 2 exemplaires auprès du :

Secrétariat Général pour les Affaires Régionales de la préfecture de Mayotte  
Pôle Europe  
Immeuble « La Palme d'Or » 2e étage  
Rond-point El Farouk 97 600 Kawéni  
Tél : 02 69 63 90 00

Afin d'optimiser l'utilisation de cet outil, plusieurs sessions de formation seront organisées par le Pôle Affaires Européennes.

Dans un premier temps, deux sessions seront ouvertes aux **porteurs ayant déjà déposé un dossier ou souhaitant déposer une demande sur un Appel à Projets FEDER en cours** :

- Le 29 mars 2017 de 9h30 à 12h30
- le 13 avril 2017 de 9h30 à 12h30

Elles se dérouleront salle Jean-Baptiste DROUET (Bat C) Préfecture de Grande-terre.

Le contenu de ces formations :

- L'ouverture d'un compte e-Synergie et la gestion des utilisateurs
- Le dépôt d'une demande de subvention
- Le dépôt d'une demande de paiement.

Nous vous invitons à vous inscrire auprès de Mr Saindou Ali-Bangou, référent synergie :

Par mail : [leurope-sengage-a-mayotte@mayotte.pref.gouv.fr](mailto:leurope-sengage-a-mayotte@mayotte.pref.gouv.fr)

Par téléphone : 02.69.63.90.08

Renseignements : <http://www.europe-a-mayotte.fr/> Rubrique : bénéficiaire des Fonds Feder

Les prochaines dates de formation seront publiées sur le site de l'Europe <http://www.europe-a-mayotte.fr/> et feront l'objet d'un communiqué de presse.